



POUR ALLER PLUS LOIN DANS VOS PROJETS

**Crédit habitat
FRAIS DE DOSSIER OFFERTS (1)**

**Crédit habitat & personnel
À TAUX PRÉFÉRENTIELS (2)**

**Assurances
Auto et Habitation
2 MOIS OFFERTS (3)**

**« Ma banque au quotidien »
50% SUR LA 2^{ÈME} CARTE (4)**

**Pour bénéficier
de l'offre, flasher
ce QR code**



**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Votre interlocuteur est disponible pour vos projets par téléphone et email

INDRE-ET-LOIRE 02 47 66 66 00 pointpartenaire@ca-tourainepoitou.fr

(1)(2)(3)(4) Offres valables jusqu'au 31 décembre 2024 et soumises à conditions, réservées aux salariés d'entreprise partenaire sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Vous disposez d'un délai légal de rétractation/renonciation de 14 jours en cas de démarchage/vente à distance. Pour plus d'informations, consultez votre conseiller.

1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt immobilier par votre Caisse régionale, prêteur. S'agissant d'un prêt concernant l'acquisition ou la construction d'un logement, vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle, renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale. Assurance emprunteur exigée pour l'octroi du prêt. Contrats d'assurance emprunteur assurés par PREDICA SA, entreprise régie par le Code des assurances, R.C.S. Paris 334 028 123 et distribués par votre Caisse régionale. Événements garantis et les conditions figurent au contrat. Cautionnement assuré par la CAMCA.

(2) Pour toute demande de crédit à la consommation réalisée avec Point Partenaires Habitat, sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Les financements réalisés dans le cadre de cette offre ne peuvent en aucun cas servir au remboursement de crédit déjà souscrit au sein du CATP et hors prêts regroupés et non cumulable avec une autre offre de crédit à la consommation du Crédit Agricole. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires prévus par la loi. Si vous souscrivez à l'assurance facultative, les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA SA, entreprise régie par le Code des assurances, R.C.S. Paris 334 028 123 et distribués par votre Caisse régionale. Événements garantis et les conditions figurent au contrat.

(3) Contrats Assurance Habitation et Automobile assurés par PACIFICA SA, entreprise régie par le Code des Assurances, RCS 352 358 865 Paris et distribués par votre Caisse régionale. Renseignez-vous en agence sur les modalités et montant de la cotisation de votre contrat d'assurance. Veuillez-vous référer aux conditions générales pour un exposé complet et détaillé des dispositions d'assurance. Pour toute nouvelle souscription, remise tarifaire sur la 1ère année de cotisation appliquée sur le montant annuel de la façon suivante : remboursement des 2 mois de cotisation effectif dans un délai maximum de 100 jours à compter de la prise d'effet du contrat.

(4) L'offre Ma Banque au Quotidien inclut les offres «Essentiel», «Premium» et «Prestige» soumises à conditions, limites et garanties et tarifs. Les produits et services qui composent cette offre peuvent être souscrits séparément. Réductions de 50% sur la cotisation annuelle de la Carte pour un client particulier salarié non équipé d'une carte bancaire et pour toute nouvelle souscription d'une carte Gold Mastercard ou Gold Cartwin ou Visa Premier ou Visa Infinite ou World Elite ou sur la moins chère du compte joint ou sur « l'offre famille ». Prix catalogue au tarif en vigueur au 01/01/2024 ; de 125€/an, hors bonus Gold pour la carte Gold Mastercard à débit différé et la carte Visa Premier à débit différé et de 355€/an pour la carte Visa Infinite et la carte World Elite.

Prêteur : CRÉDIT AGRICOLE DE LATOURAINE ET DU POITOU : Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 18 rue Salvador Allende CS50 307 86008 Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 896. Identifiant unique CITEO FR234342_03GYCH. Ed 01/24 - Document non contractuel. Imprimerie Nouvelle - Biard.





POUR ALLER PLUS LOIN DANS VOS PROJETS

**Crédit habitat
FRAIS DE DOSSIER OFFERTS (1)**

**Crédit habitat & personnel
À TAUX PRÉFÉRENTIELS (2)**

**Assurances
Auto et Habitation
2 MOIS OFFERTS (3)**

**« Ma banque au quotidien »
50% SUR LA 2^{EME} CARTE (4)**

**Pour bénéficier
de l'offre, flasher
ce QR code**



**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Votre interlocuteur est disponible pour vos projets par téléphone et email

VIENNE  05 49 500 500  point.partenaire86@ca-tourainepoitou.fr

(1)(2)(3)(4) Offres valables jusqu'au 31 décembre 2024 et soumises à conditions, réservées aux salariés d'entreprise partenaire sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Vous disposez d'un délai légal de rétractation/renonciation de 14 jours en cas de démarchage/vente à distance. Pour plus d'informations, consultez votre conseiller.
1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt immobilier par votre Caisse régionale, prêteur. S'agissant d'un prêt concernant l'acquisition ou la construction d'un logement, vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.
Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle, renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale. Assurance emprunteur exigée pour l'octroi du prêt. Contrats d'assurance emprunteur assurés par PREDICA SA, entreprise régie par le Code des assurances, R.C.S. Paris 334 028 123 et distribués par votre Caisse régionale. Événements garantis et les conditions figurent au contrat. Cautionnement assuré par la CAMCA.
(2) Pour toute demande de crédit à la consommation réalisé avec Point Partenaires Habitat, sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Les financements réalisés dans le cadre de cette offre ne peuvent en aucun cas servir au remboursement de crédit déjà souscrit au sein du CATP et hors prêts regroupés et non cumulable avec une autre offre de crédit à la consommation du Crédit Agricole. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires prévus par la loi. Si vous souscrivez à l'assurance facultative, les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA SA, entreprise régie par le Code des assurances, R.C.S. Paris 334 028 123 et distribués par votre Caisse régionale. Événements garantis et les conditions figurent au contrat.
(3) Contrats Assurance Habitation et Automobile assurés par PACIFICA SA, entreprise régie par le Code des Assurances, RCS 352 358 865 Paris et distribués par votre Caisse régionale. Renseignez-vous en agence sur les modalités et montant de la cotisation de votre contrat d'assurance. Veuillez-vous référer aux conditions générales pour un exposé complet et détaillé des dispositions d'assurance. Pour toute nouvelle souscription, remise tarifaire sur la 1ère année de cotisation appliquée sur le montant annuel de la façon suivante : remboursement des 2 mois de cotisation effectif dans un délai maximum de 100 jours à compter de la prise d'effet du contrat.
(4) L'offre Ma Banque au Quotidien inclut les offres «Essentiel», «Premium» et «Prestige» soumises à conditions, limites et garanties et tarifs. Les produits et services qui composent cette offre peuvent être souscrits séparément. Réductions de 50% sur la cotisation annuelle de la Carte pour un client particulier salarié non équipé d'une carte bancaire et pour toute nouvelle souscription d'une carte Gold Mastercard ou Gold Cartwin ou Visa Premier ou Visa Infinite ou World Elite ou sur la moins chère du compte joint ou sur « l'offre famille ». Prix catalogue au tarif en vigueur au 01/01/2024 ; de 125€/an, hors bonus Gold pour la carte Gold Mastercard à débit différé et la carte Visa Premier à débit différé et de 355€/an pour la carte Visa Infinite et la carte World Elite.
Prêteur : CRÉDIT AGRICOLE DE LATOURAINE ET DU POITOU : Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 18 rue Salvador Allende CS50 307 86008 Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 896. Identifiant unique CITEO FR234342_03GYCH. Ed 01/24 - Document non contractuel. Imprimerie Nouvelle - Biard.

